

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT PAIÉES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 25 FÉVRIER

Déclaration du Gouvernement

Dès que les députés, au grand complet, ont eu pris place à leur banc, la parole a été donnée au président du conseil qui a lu d'une voix ferme, un peu émue, la déclaration suivante :

« Messieurs,

» En répondant à l'appel de M. le Président de la République, nous ne nous sommes pas dissimulé les difficultés de l'heure présente, mais nous avons été soutenus par la pensée que vous ne refuseriez pas votre concours à des hommes de bonne volonté, qui se présentent à vous avec la résolution de remplir tous les devoirs que la situation commande.

» Durant les quelques mois qui la séparent du terme légal de son mandat, deux grandes tâches s'imposent à la législature actuelle : voter le budget de l'année 1890, et assurer, par une politique large, tolérante et sage, le succès de l'Exposition universelle qui montrera, dans notre France laborieuse et pacifique, les merveilles accumulées de l'art, de l'industrie et du travail de tous les peuples.

» D'autres lois d'une grande importance et depuis longtemps attendues, comme la loi militaire, sont en cours de discussion ; nous comptons que vous les mènerez à bonne fin.

» Mais nous considérons que la tâche principale du gouvernement de la République, dans les conditions où nous sommes, consiste à préparer pour tous les républicains, pour tous les Français attachés à l'ordre autant qu'à la liberté, un terrain d'action commune, énergique et décisive, en vue de défendre et d'affermir le régime de paix, de justice et de progrès que notre pays a voulu se donner en fondant la République.

» Fidèles à l'esprit des institutions libres, tous nos efforts tendront à ce que la France soit consultée en pleine possession d'elle-même, dans le calme d'une période d'apaisement et de concorde. A cette œuvre de pacification nécessaire nous vous convions dans l'intérêt supérieur de la Patrie.

» Le succès de cette politique dépend de notre fermeté et de notre vigilance ; vous pouvez y compter.

» Autant nous sommes décidés à couvrir de notre responsabilité les fonctionnaires dévoués à leurs devoirs, autant nous serons les juges sévères des fautes et des défaillances.

» Quant à notre vigilance, nous tenons à notre devoir le plus impérieux de prendre résolument toutes les mesures qui assureront le maintien de l'ordre légal et le respect dû à la République en déjouant et en réprimant au besoin les entreprises des factieux.

Pas une interruption, à peine quelques applaudissements peu nourris au centre opportuniste. Jamais déclaration ministérielle ne s'est heurtée à une pareille indifférence.

LE BUDGET. — La Chambre procédera, demain mardi, à l'élection de la commission du budget, et jeudi à la discussion de l'interpella-

tion déposée par M. Andrieux sur notre situation au Tonkin. M. Rouvier a déclaré qu'il acceptait le budget ordinaire déposé par M. Peytral, en réservant toutefois le budget sur ressources extraordinaires. Les opportunistes avaient voté pour le maintien de l'ancienne commission du budget : ils ont été battus par les droites et les gauches avancées. Funeste présage !

LE 24 FÉVRIER

A PARIS

M. le ministre de l'intérieur ne se contente pas de refuser de recevoir les délégations ouvrières, il était décidé à empêcher, au besoin par la force, les manifestations possibles. En effet, la garde républicaine à pied et à cheval a été consignée, et des détachements ont été envoyés au Palais de l'Industrie.

Les caves de l'Hôtel de Ville étaient bondées de gardes et de gardiens de la paix des 1^{er} et 2^e brigades centrales.

C'est le 17^e arrondissement, sous les ordres de M. Florentin, qui a fourni les hommes de renfort au 8^e pour assurer le service de l'Elysée et du ministère de l'intérieur.

En cas où sur ce point la foule eût été trop compacte et serait arrivée à rompre les cordons d'agents, on faisait donner la garde républicaine qui attendait au Palais de l'Industrie.

Toutes les troupes étaient également consignées dans leurs quartiers.

En présence de l'attitude prise par les pouvoirs publics, la délégation ouvrière dont les membres avaient été convoqués séparément par carte postale s'est réunie samedi soir à huit heures dans le bureau du bâtiment, à la Bourse du travail, pour examiner s'il convenait de donner suite au projet de manifestation.

Après une discussion qui n'a pas duré moins de trois heures, la délégation a adopté un manifeste aux travailleurs dont nous donnons ci-dessous quelques extraits :

« Citoyens, vous nous avez chargés le 10 février de porter aux pouvoirs publics les décisions des congrès ouvriers des chambres syndicales de France, tenus à Bordeaux et à Troyes. Vous connaissez les résultats de nos premières démarches : partout les portes sont restées hermétiquement fermées devant les délégués des travailleurs.

» Cependant nous avons laissé copie de nos revendications en avertissant que, conformément à notre mandat, nous viendrions chercher la réponse le 24.

» Cette fois, il n'y avait plus à reculer : une réponse devait être faite aux travailleurs ; or, au Conseil municipal, M. Chautemps, président, se croyant sans doute en Angleterre, déclara énergiquement que, le 24 février, l'Hôtel de Ville serait fermé aux travailleurs.

» Nous autres, ouvriers, nous ne voulons crier vive qui que ce soit, mais simplement, dignement, réclamer notre droit à la vie par le travail et une meilleure répartition des richesses produites par nous...

» Camarades,

» Ne voulant pas inutilement exposer les travailleurs aux massacres désirés, et dans l'in-

térêt supérieur de la République, ne voulant pas non plus offrir l'occasion à nos dirigeants de l'affaiblir davantage ;

» Considérant d'autre part que notre mandat ne portait que sur les démarches à faire auprès des pouvoirs publics, nous considérons notre mission comme terminée en prenant tous les travailleurs comme juges de l'inqualifiable conduite de nos intrigants bourgeois.

» Camarades, il nous reste maintenant à nous organiser pour le jour prochain où, au lieu de demander, nous pourrions imposer par nos propres forces la réalisation de nos revendications.

» Vive la République sociale !

» Vive l'émancipation des travailleurs !

» La délégation : Besset, Hahn, Daligault, Prévost, Lecomte, Dedieu, Baudet, Roussel, Féline. »

La manifestation projetée n'a pas eu lieu. Paris a gardé toute la journée sa physionomie habituelle.

Aucun rassemblement ne s'est formé place de l'Hôtel de Ville.

Aucun délégué ouvrier ne s'est présenté au ministère de l'intérieur.

EN PROVINCE

A Marseille, quatre cents manifestants se sont rendus à la préfecture où ils ont protesté contre la circulaire ministérielle.

A Lille, le préfet a également reçu les délégués ouvriers, auxquels il a déclaré qu'ils pouvaient compter sur le Gouvernement pour défendre leurs revendications tant qu'elles seraient légitimes.

Aucune manifestation à Bordeaux, Roubaix, Lyon, Nantes.

Les délégués ouvriers se sont également rendus à la préfecture, mais dans aucune de ces villes des désordres n'ont eu lieu.

Souvenirs à l'Exil.

Les discours de réception, lus mercredi en séance publique de l'Académie française par MM. Jules Claretie et Renan, ont obtenu un succès bien justifié. Mais, dans chacun de ces discours, un souvenir à l'un des membres de cette illustre assemblée que l'Exil tient éloigné de la France au mépris de tous les services rendus à la patrie, du culte profond que cet académicien a voué à « tout ce qui est vraiment français », a soulevé une triple salve d'applaudissements et de l'assemblée et du public qui assistait à cette intéressante séance.

Voici ces passages qui ont causé une profonde émotion :

« M. Cuvillier-Fleury, a dit M. Claretie, pendant douze ans, de 1827 à 1839, s'attacha à ce jeune prince dont il voulut, avant tout, faire un homme. Je puis dire qu'à partir du jour où il approcha du duc d'Anmale, M. Cuvillier-Fleury, après avoir été un maître assidu et vigilant, fut jusqu'à sa dernière heure un ami fidèle, dévoué et reconnaissant. On n'a pas oublié son mot, éloquentement rappelé sur sa tombe, à propos de « son meilleur ouvrage » ; et dans les dernières années de sa vie, M. Cuvillier-Fleury projetait un livre de confidences

et de souvenirs qu'il voulait intituler précisément — il en parlait souvent — *l'Education d'un Prince.* »

« Il n'était pas besoin, du reste, d'enseigner au futur général de la Smala le goût et la tradition française. Tout ce qui parlait de France exaltait déjà l'esprit de M. le duc d'Anmale. C'était la fierté de M. Cuvillier-Fleury de préparer pour l'avenir un bon serviteur à la patrie, et c'était l'espérance du jeune prince de consacrer à l'histoire et à la grandeur de son pays les travaux de sa plume et les faits d'armes de son épée.

» M. Cuvillier-Fleury comptait parmi les plus cruelles amertumes de sa vie la séparation à laquelle le sort l'avait condamné. Après avoir eu l'affection de l'enfant, il eut souhaité d'avoir, derrière son convoi, l'hommage de l'homme.

« Mon cher élève, disait-il, ne me conduira pas au tombeau ! »

» L'élève n'est pas là, non plus, pour entendre parler, une dernière fois, de l'académicien qui, directeur de l'Académie, eut la joie et l'honneur de le recevoir parmi vous ; et, après avoir remercié ceux qui sont ici, je veux et je dois envoyer, au nom du mort, un respectueux souvenir de regret à l'absent. »

Voici le fragment de la réponse de M. Renan, qui a obtenu un succès aussi chaleureux :

« M. Cuvillier-Fleury sort des pages que vous venez de lire tel que nous l'avons connu, avec ses vives allures d'honnête homme, sa foi en la saine littérature, sa confiance en la raison et en la bonne culture de l'esprit, son dévouement absolu à la France, dévouement qui permit au plus loyal des patriotes de ne tenir pour étranger rien de ce que le pays a voulu et admis.

» Vous avez loué l'éducateur de la meilleure manière, je veux dire par ses élèves, — par un de ses élèves surtout, par ce confrère accompli que l'Exil nous a pris et que nous regrettons si vivement de ne pas voir aujourd'hui parmi nous s'associer aux éloges donnés à son maître. »

Un ex-ministre de l'instruction publique, M. Lockroy, assistait à la séance. S'il n'a point été gagné par l'émotion générale, il n'en a pas moins reçu une haute leçon.

ÉTRANGER

AU PARLEMENT ANGLAIS

Le discours du trône, lu à l'ouverture du Parlement anglais, ne contient rien qui soit de nature à inquiéter les esprits au point de vue international. La Reine proclame que les puissances européennes sont avec la Grande-Bretagne dans des rapports qui excluent toute appréhension pour le maintien de la paix. Le gouvernement anglais, toutefois, insiste sur la nécessité de développer les moyens de défense du pays, parce que, fait entendre le discours royal, les dispositions peuvent changer. En somme, pour nous qui n'avons pas à nous préoccuper des questions intérieures de l'Angleterre, l'impression que causera ce discours est fort rassurante.

La ville de Bruxelles a publié plus de vingt fois la liste des numéros sortis à ses emprunts, et, malgré cela, il y a encore 2,494 titres sortis avec primes qui n'ont pas été réclamés. Dans le nombre, il y a trois primes de 25,000 fr., d'autres de 2,500 fr., etc., en tout : quatre cent mille francs qui reviendront à la ville quand la prescription sera acquise.

NOUVELLES MILITAIRES

UNE QUESTION DE LA France militaire

« Pourquoi donne-t-on régulièrement et journalièrement du vin aux voleurs et aux assassins qui sont dans les prisons, aux forçats qu'on expédie à Cayenne sur les transports de l'Etat ? Pourquoi n'en donne-t-on pas à nos soldats ? »

« Pourquoi les mauvais soldats qui peuplent les pénitenciers et les ateliers de travaux publics boivent-ils du vin, alors que les bons soldats qui les gardent en sont privés ? Ne pourrait-on prélever, pour cette dépense, une part sur les sommes que ces gredins gagnent au service des entrepreneurs ? »

LE SERVICE DES PRÊTRES EN ALLEMAGNE

Le ministre de la guerre en Allemagne vient de publier un rescrit qui règle la condition, en temps de guerre, des ecclésiastiques qui ont l'âge du service militaire.

Ils seront incorporés en qualité d'infirmiers ou d'aumôniers.

Ceux qui voudront suivre un cours de quatre semaines dans un hôpital militaire, subiront, après ce cours, un examen spécial. Les premiers classés seront choisis, en temps de guerre, pour accompagner l'armée; les autres seront désignés comme aumôniers-infirmiers dans les hôpitaux de réserve.

L'archevêque de Cologne a aussitôt autorisé ses jeunes prêtres à suivre le cours de quatre semaines.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

AVIS

Les engagements pour la 9^e section de commis et ouvriers militaires d'administration, en qualité de commis aux écritures des bureaux de l'Intendance militaire, seront ouverts du 4^e au 31 mars.

Les jeunes gens qui désirent s'engager peuvent s'adresser, pour les renseignements, à MM. les Sous-Intendants militaires de Saumur ou d'Angers.

AVIS DE CRUE. — Tours, le 24 février, 10 h. matin. — On présume que le maximum de la crue de la Loire sera de 3^m90 à Saumur, et qu'il aura lieu le 26 février, vers 8 heures du matin.

M. SUREAU-BELLET

Nous apprenons que M. Sureau-Bellet, directeur du théâtre de Poitiers, vient d'être nommé, en remplacement de M. Justin Née, directeur des théâtres d'Angers, pour la prochaine campagne 1889-90. M. Sureau s'est fait applaudir pendant deux saisons, sur les scènes d'Angers et de Saumur, en qualité de première basse chantante, sous la direction de M. Chavannes.

Tous les dilettantes se rappellent, en effet, que du mois d'octobre 1878 à la fin de mars 1879 et pendant la saison suivante, M. Sureau n'a cessé d'obtenir de réels succès en compagnie de M^{lle} Nau, de MM. Rougé, Leroy, Descamps, etc.

Nous adressons à M. Sureau toutes nos félicitations et nous sommes certain qu'il retrouvera à Saumur et à Angers, comme directeur, les sympathies qu'il s'y est acquises il y a huit ans comme artiste.

Publications de mariage.

Abel Lacroix, propriétaire, de Saumur, et Julie Pallez, brodeuse, de Levallois-Perret (Seine).

Albert-Jean-René Desaulces de Freycinet, sous-lieutenant au 25^e dragons, à Tours, précédemment à l'Ecole de cavalerie de Saumur, et Pauline-Louise de James, sans profession, de Paris.

DÉPÔT DE REMONTE À FONTENAY-LE-COMTE

Voici, en ce qui concerne le département de Maine-et-Loire, l'itinéraire que suivra le comité d'achat pendant le mois de mars 1889 :

Saint-Clément-des-Lèves, mardi 19 mars, à 9 heures ;

Saint-Florent-le-Vieil, mercredi 20 mars, à 9 heures ;

Cholet, jeudi 21 mars, à 9 heures.

Le 117^e de Ligne à Saragosse

Le 117^e de ligne a célébré jeudi, au Mans, avec un éclat exceptionnel, le 80^e anniversaire de la prise de Saragosse, dont le siège est resté à jamais célèbre dans nos fastes militaires, par l'héroïsme que déployèrent les Espagnols, qui défendaient la place, et les Français qui l'attaquaient.

Commencé en juillet 1808, le siège de Saragosse avait dû être abandonné à la suite de la capitulation de Baylen, où le général Dupont de l'Etang avait intrépidement lutté, avec neuf mille soldats français, épuisés de fatigue, contre 40,000 Espagnols.

Ce qui frappa le plus Joséphe, ce fut l'exiguïté de cette salle à manger. Il ne s'y trouvait guère de place que pour un buffet très simple, la table, trois ou quatre convives et la circulation d'un serviteur.

La jeune fille était seule encore. Elle ouvrit la porte qui faisait face à celle d'entrée et vit alors s'étendre devant elle la grande, la vraie salle des banquets.

Chose étrange ! aucune table ne s'allongeait au centre, les croisées n'avaient plus de rideaux ; au fond quelques meubles étaient placés sans ordre, comme rejetés d'ailleurs. L'aspect de l'ensemble, comme l'examen de chaque détail, trahissaient l'abandon.

— Où donc reçoit-il quand vient le retour des chasses ? pensa Joséphe. Il ne cessait de me dire que le domaine est giboyeux.

Elle n'eut pas le temps de poursuivre ses réflexions. Un pas résonnait sur les dalles du vestibule. Joséphe ferma précipitamment la porte qu'elle avait ouverte. Elle s'avança vers l'autre quand celle-ci laissa passer M. de Kerdu.

Ils s'embrassèrent.

— Eh bien ! ma fille, êtes-vous tout à fait remise ?

— J'ai mal dormi, dit-elle.

Le siège fut repris au mois de novembre, par le maréchal Lannes, qui n'avait guère sous ses ordres que 18,000 hommes. La garnison de Saragosse, au contraire, comprenait près de 30,000 soldats espagnols, et tous les habitants prenaient part à la défense. Malgré leur petit nombre, les Français emportèrent les remparts d'assaut, le 26 janvier 1809. Mais les Espagnols avaient barricadé les rues, crénelé toutes les maisons, et la guerre des rues dura près d'un mois. C'est seulement lorsque les trois quarts de la ville eurent été détruits que les défenseurs de la place demandèrent, le 21 février 1809, à capituler.

Le 117^e de ligne figurait dans la division du général Morlot, parmi les troupes qui avaient pris part au siège, et la date du 24 février 1809 est encore aujourd'hui inscrite sur son drapeau. Mais jusqu'à présent cette inscription seule rappelait aux soldats le glorieux combat où leurs aînés se sont distingués d'une façon toute particulière.

M. le colonel a pensé qu'il convenait de le leur rappeler par une fête spéciale, et c'est cette fête qui a été célébrée, jeudi, avec un entrain tout particulier.

Dès le matin, le drapeau a été hissé à la porte de la caserne, les tambours et clairons réunis ont sonné le réveil de campagne et la musique a fait entendre plusieurs morceaux choisis de son répertoire.

A 9 heures et demie, tout le régiment, réuni dans la cour du Quartier, a entendu le récit des batailles auxquelles le 117^e a pris part et dont la date figure sur son drapeau.

Immédiatement après, les soldats ont obtenu un congé général et tous les hommes sont sortis de la caserne pour aller se promener dans la ville.

A cinq heures, un repas copieux était préparé à la caserne, et tous les soldats y ont pris part. M. le général commandant la brigade d'infanterie et tous les officiers du régiment avaient bien voulu honorer de leur présence cette partie de la fête.

A neuf heures, MM. les officiers se sont réunis au cercle militaire, où quelques-uns d'entre eux avaient organisé une représentation théâtrale qui comprenait : *Le Peintre et l'Amateur*, scène comique. — Orchestre, monologue, chansonnettes. — Actualités militaires (projections lumineuses). — *Brouillés depuis Wagram*, comédie-vaudeville en 1 acte.

A onze heures, les troupes rentraient, contentes de cette journée de plaisir, fières de cette fête, célébrée en l'honneur du régiment, et qui animait tous ceux qui en font aujourd'hui partie du vif désir d'imiter, à l'occasion, ceux qui les ont précédés sous le glorieux drapeau du 117^e.

— Aussi ai-je bien pris soin de ne pas vous troubler dès l'aurore. J'ai pensé que vous aviez à payer au sommeil beaucoup d'arriéré.

— Je vous en veux de cette prudence, mon père. Elle m'a ôté le plaisir de vous rejoindre plus tôt et de m'informer moi-même de votre santé.

— Oh ! moi, je vais très bien. Ne vous inquiétez pas de moi.

Tout en parlant, ils se mettaient à table. Jobic, qui ne savait pas qu'on pût unir l'agréable à l'utile, venait d'enlever le vase de feuillages et de le remplacer par un plat d'argent sur lequel fumaient deux perdreaux. M. de Kerdu en saisit un au bout d'une petite fourche, et, de la pointe de son couteau, il le découpa prestement, avec une dextérité de vieux chasseur, pendant qu'il disait à Joséphe :

— Vous avez déjà pris quelque chose, je l'espère ?

— Oui, mon père. Je me suis fait servir du thé, ce matin.

— A la bonne heure. Ne manquez-vous de rien là-haut ?

— De rien, mon père, je vous remercie.

— Demandez, réclamez, prenez tout ce que vous souhaiterez, ma fille. Vous êtes ici chez

Nous avons raconté, l'autre semaine, la joie d'une brave Bretonne, qui venait de tirer au sort un haut numéro pour son quinzième enfant, son Louis XV. Ce fait a valu à l'*Espérance du Peuple* la lettre qui suit :

« J'ai connu il y a quelques années, dans le Finistère, un curé, l'ainé de vingt-quatre enfants ; le jour où Jean, le vingt-deuxième (surnommé XXII), chantait sa première grand-messe, il était assisté de son frère aîné, avait pour diacre et sous-diacre deux de ses frères (prêtres) et pour prédicateur un autre frère également prêtre. Dans l'assistance nombreuse, comme bien vous pensez, se trouvaient le père, la mère et les dix-neuf autres enfants (dont huit ou dix religieuses). »

LES RAVAGES DU TABAC

La Société contre l'abus du tabac vient de prendre l'initiative de démarches tendant à obtenir une loi pour empêcher les enfants de fumer.

Elle s'appuie sur une série d'observations qui viennent d'être faites :

Sur trente-huit jeunes fumeurs, âgés de neuf à quinze ans, qui ont fait l'objet de cette étude, on a reconnu que 27 ressentent des maux, et que 12, sérieusement atteints, avaient contracté le germe de graves maladies.

LA RÉPUBLIQUE AU VILLAGE

IMPÔTS ET CONTRIBUTIONS

Parmi les curiosités singulières que présente notre République occasionnelle, il est un point lumineux qui attire l'œil par son rayonnement et vibre au tympan de façon à forcer les aveugles à voir et les plus sourds à entendre. Ce point saillant et frappant entre tous, c'est celui des impôts et contributions. Autour de lui se tisse la trame au feutrage serré des budgets.

Nous disons : les budgets, au pluriel, et non : le budget, au singulier, parce que, de l'accouplement artificiel bien que productif des impôts et contributions, au sens direct ou indirect, il y a véritablement comme une sorte de miracle de la multiplication des petits pains pour les gros poissons.

Sous le souffle plus que séphorien des impôts gigantesques et des contributions les plus cyclopéennes, les budgets voguent en plein océan et toutes voiles dehors.

Aux cours assez entremêlés de soubresauts et de défaillances en l'astronomie plus que newtonienne du politicien contemporain, la matière budgétaire se déroule en nébuleuses lointaines qui, analysée par les télescope des impôts et à la lunette des contributions, se rapproche très sensiblement de notre monde en scintillant

vous. Usez de tout. Donnez des ordres.

Et il ajouta de son ton le plus gracieux :

— Je vous nomme vice-reine de Plouédic. Joséphe s'inclina et, non moins gracieusement, remercia de l'investiture. L'entretien continua, effleurant divers sujets. Enfin Joséphe dit :

— Vos bons serviteurs rivalisent de soins envers moi. C'est à qui des trois prévientra mes désirs. Je regrette presque de leur avoir imposé une compagne un peu disparate.

— Oh ! ne regrettez rien, dit en riant M. de Kerdu. Ma vieille Marga serait fort en peine s'il lui fallait tout à coup posséder les talents de votre pimpante Fanny, et votre patience, à vous, courrait grand risque de succomber à l'épreuve. Eh bien ! je crois que vous ne mangez pas.

— Je n'ai plus faim, dit la jeune fille.

— Déjà ! Vous avez tort. Vous ferez bien de sortir. Vivez désormais au grand air. Profitez de votre séjour à la campagne. L'air est un remède plus efficace que ceux de tous les Hippocrate possibles.

— Je ne suis pas malade.

— Mais vous êtes fatiguée, ma pauvre enfant, très fatiguée, très énermée. Je vous le ré-

JOSÉPHE

Par Marthe Lachèse

Ce ne fut pas dans la salle des festins qu'à l'heure dite, Jobic conduisit M^{lle} de Kerdu, mais bien dans une ancienne office, appropriée à un plus noble usage, une petite pièce carrée tendue d'un papier neuf, pourvue du nécessaire, du confortable même, mais sans aucune recherche de luxe. Une cheminée prussienne, dissimulée dans un coin, y répandait une douce chaleur. La table était recouverte d'une nappe de belle toile à la blancheur de neige, à l'odeur fraîche, saignée de linge lessivé dans une buanderie campagnarde et parfumé ensuite de bouquets de lavande et de rondelles d'iris. Le couvert de Joséphe faisait face à celui de son grand-père. Deux pièces d'argenterie, délicieusement ciselées, ornaient les bouts de la table et, au milieu, se dressait un grand vase rempli de feuillages par la femme de chambre parisienne qui les avait glanés sur quelques arbres toujours verts.

comme des soleils, en miroitant comme des lunes, pour se consolider, finalement, en terre exploitable et de bon rapport. De par les impôts les plus inimaginables, par suite des contributions les plus inédites ou les plus inattendues, les budgets se dressent sous les aspects les plus divers et se revêtent des physionomies les plus étranges.

En fait de budgets, on nous fabrique, on nous en improvise de toute sorte.

Il y en a de généraux, il y en a de spéciaux. Les uns se rapportent à l'ensemble du pays ; les autres se dissimulent dans les arrières-cours des localités.

Certains budgets font la règle ; certains budgets sont d'exception.

Par quelque tour de main, les habiles arrangent les choses comptables, dans le salmigondis budgétaire, de manière que la règle de la dépense qui saccage ou qui dévore se trouve confirmée, au plus haut titre de prise, par l'exception qui tend à ruiner tout le monde et à coucher chacun sur le grabat de la misère ou sur les matelas de l'extrême-onction.

D'où proviennent les impôts ? De partout. Comment se prélèvent les contributions ? De toute main.

Faute de millions, les budgets ne chôment point. Si les impôts s'étiolaient, si les contributions ont du coulage, l'emprunt supplée largement, au besoin.

Pour confectionner ses budgets multifaces d'impôts sans nombre et de contributions infinies, la République au village tire pièces blanches et gros sous du bas de laine de Jacques Bonhomme.

A cet effet, les chambres du Parlement votent les recettes, sans trop grand souci de contrôler les dépenses.

A la Cour des Comptes, on envoie toujours des alignements de chiffres irréprochables. Tout, après impôts perçus et contributions recueillies, est certifié conforme. Il y a suffisance déclarée satisfait, du moment, qu'en large prébende, les profits vont aux puissants de la maltôte parlementaire. Quant aux pertes, on les porte à la colonne sans fin de l'électoral officiel, qui ne saurait prendre du relief que par le rebondissement budgétaire des élus.

Le villageois ne voit trop goute au milieu de ces reluisances de milliards sortis de son gousset qui s'use d'autant qu'il les sent glisser jusqu'à la poche de plus en plus flambant neuve des budgétivores attirés.

Qui donc impose ? il est bon de le reconnaître. Qui, donc contribue ? indispensable il devient, en la République au village, de le judicieusement discerner. Pris en bloc, les budgets font masse.

Les contributions les grossissent sans cesse ; les impôts les élèvent toujours.

La feuille d'imposition se corse à chaque exercice annuel ; les ressources de la contribu-

tion effective s'amoindrissent à chaque tournée que fait, à cheval ou en voiture, le percepteur du canton.

Les budgets ne connaissent plus de limite. La République au village a radicalement supprimé le contrôle de ceux que jadis on qualifiait justement : *les plus imposés de la commune*. Sous le régime actuel, les *imposés* multitudes portent seuls haut le verbe et la tête ; les plus imposés n'ont qu'à baisser le front en silence ; il ne leur reste qu'à ouvrir tout grand leur porte-monnaie jusqu'à ce qu'on l'ait vidé à sec avant de le jeter au rebut.

Le mécanisme opératoire est des plus simples pour la confection de nos budgets urbains ou rustiques, aussi bien dans les provinces que pour Paris.

La combinaison consiste uniquement à *imposer* en masse pour la majorité qui est de position fixe dans sa possession nulle ou restreinte, et, par contre partie, à mettre à contribution les possesseurs qui donnent plus directement prise par leur avoir, soit en revenu, soit en capital.

Après cela, c'est affaire d'instrumentation par le suffrage universel et question de *centime additionnel* pour les budgets, par impôts et contributions, de nos foyers rustiques et de nos conglomérats citadins. On vote d'un côté, l'on paye de l'autre. Ce n'est pas plus malin que ça.

Et, va comme je te pousse ! Ce qui est bon à prendre aux autres peut sembler excellent à garder pour soi-même.

Illusion naïve de nos votants ultra-démocratiques en la ville et dans le village. Notre immortel fabuliste La Fontaine n'a pas manqué de prévenir la postérité dans la personne du Peuple souverain en la présente République pour le cas particulier du budget :

Toujours survient un troisième larron
Qui saisit maître Aliboron.

Ainsi demeurera la situation politico-budgétaire de notre France en la double entente des impôts et des contributions, tant que la République ne sera vraiment pas *territoriale* et qu'on sera mis au pilon par la Constitution de l'an VII, dont tout politicien se sert et que personne ne songe à réviser.

LE D^r HENRI FAYRE.

REVUE FINANCIÈRE HEBDOMADAIRE

Paris, 24 février 1889.
Après quelques journées d'hésitation, la hausse a repris son cours. Le 3 0/0 monte à 83.47 ; le 4 1/2 0/0 à 104.10.

Le Crédit Foncier a progressé à 1,370. Ses obligations sont toujours demandées avec régularité. Les foncières 1879 font 486 et 487 ; les obligations à lots 1880 et 1885 se tiennent respectivement à 475 et 470.

La Société Générale touche le cours de 500 ; on est à 498.75. Le bilan au 31 janvier constate la progression des opérations sociales et, parallèlement, des bénéfices.

— Il est pittoresque. Quand je ne pourrai pas vous accompagner, Malo attellera le break et le mettra à votre disposition. Je ne vous défends pas de vous promener à pied, mais n'allez pas trop loin et, surtout, ne vous égarez pas. Vous vous joueriez un mauvais tour. Sauf mes domestiques et deux ou trois fortes têtes de l'endroit, personne, ici, ne parle français.

Une rougeur subite monta aux joues de Joséphe. Sa situation devenait embarrassante. Devait-elle braver un mécontentement, une colère peut-être, alors qu'elle s'était fait amener dans le dernier refuge de la langue gaélique, qu'elle paraissait relever plus directement de son aïeul, et qu'elle avait tant besoin de repos et de tranquillité !

« Le breton est une langue de sauvages. Je n'ai jamais voulu que votre père en sût un mot. »

Ces paroles bizarres, ridicules, pensait-elle, et surtout leur accent brutal retentissaient toujours à son oreille.

D'autre part, pouvait-elle jouer le rôle d'un témoin mystérieux qui entend tout, qui sait tout, sans que personne s'en défie ? Sa délicatesse souffrait à cette pensée.

Elle eut de nouveau recours à la mesure

La Banque d'Escompte, confirmant nos prévisions, a pris un des premiers rangs parmi les sociétés financières qui ont pour objectif les grosses opérations de crédit internationales. Son succès dans l'Emprunt Portugais qui vient d'avoir lieu la désigne pour remplir un rôle prépondérant dans les grandes opérations qui s'annoncent pour 1889. Les résultats de cette dernière émission ont en effet dépassé toute attente ; le nombre des souscriptions a été tel qu'il ne pourra être attribué que 23 0/0 des demandes aux souscripteurs. Mais ceux-ci trouveront un emploi immédiat des fonds que cette réduction va rendre disponibles, puisque le 26 courant, cette société ouvrira ses guichets à l'émission des 19,333 obligations du Gaz de Lisbonne. Ces obligations émises à 285 fr. rapportent 15 fr. nets d'impôts et sont remboursables au pair de 300 fr. en 33 ans par tirages semestriels.

La Société des Dépôts et Comptes courants est calme à 607.50.

La Banque de Paris, après quelques oscillations en sens divers, est remontée à 900. Cette Société mettra en souscription publique, à son siège social, le 6 mars prochain, 40,000 obligations de 500 francs 5 0/0 créées par le gouvernement de la province brésilienne de Bahia. Le taux d'émission est fixé à 480 fr. Nous reviendrons sur cette affaire.

Les capitaux français doivent refuser leur appui à l'émission des 60,000 obligations des chemins Méridionaux Italiens. C'est un emprunt d'Etat déguisé pour permettre de tripler les armements de l'Italie.

Le Panama est devenu une valeur de spéculation depuis que les portefeuilles se sont décidés à vendre ; la cote des actions n'offre plus qu'un médiocre intérêt ; on est à 50 fr.

La Foncière-Vie constitue des rentes viagères dont l'entrée en jouissance peut être différée d'un certain nombre d'années, ce qui permet aux personnes n'appartenant pas aux administrations publiques de se créer une pension de retraite.

Nos chemins de fer sont en hausse accentuée.

Un exemple frappant !

La Plaine (Loire-Inférieure), le 22 mai 1888. — Depuis trente ans je souffrais de la migraine et de maux de cœur ; une seule boîte de vos bonnes Pilules Suisses à 1 fr. 50 a suffi pour me guérir complètement. (Sig. lég.) FRANÇOIS MORISSET.

Théâtre de Saumur

Direction : JUSTIN NÉE

LUNDI 25 Février 1889

CARMEN

Opéra-comique en 4 actes,
paroles de MM. Henri Meilhac et Ludovic Halévy,
musique de Georges BIZET.

M^{lle} JULIA REINE remplira le rôle de Carmen.

Les autres rôles seront remplis par MM. Verlet, Romieu, Sabin, E. Cardon, Larrivé, Garnier, Asmire, Lajoie, M^{me} Levasseur, Lelong, Asmire.

Bureaux, 7 h. 1/2 ; rideau, 8 h.

GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS

MARDI 26 FÉVRIER. — *Les Jocrisses de l'Amour*, comédie en 3 actes. — *Deux Vieilles Gardes*, opérette.

CAISSE D'ÉPARGNE DE SAUMUR

Séance du 24 Février 1889.

Versements de 126 déposants (12 nouveaux), 33,959 fr. 88.

Remboursements, 40,856 fr. 27.

La Caisse paie 3 fr. 75 pour cent.

Les Percepteurs des contributions directes de l'arrondissement de Saumur sont autorisés à recevoir et à payer pour le compte de la Caisse d'épargne de Saumur.

On trouve dans toutes les pharmacies les *Véritables Grains de Santé du Dr Frank*, 1 fr. 50 la 1/2 boîte de 50 grains. Bien préciser la boîte bleue avec étiquette en 4 couleurs pour se mettre à l'abri de la constipation et de ses conséquences.

M. LEMERCIER, dentiste du Prytanée militaire de La Flèche, a l'honneur de prévenir sa clientèle qu'il sera à Saumur, 6, rue Saint-Jean, maison Gouby, les deux premiers jeudis de chaque mois, et le vendredi et le samedi de chaque semaine.

ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean

P. ANDRIEU, Successeur

BAISSE de PRIX

Petits pois supérieurs, la boîte de 1 litre, pour six personnes 4 fr. »
Hors ville » 90
Haricots verts supérieurs, la boîte de 1 litre, pour six personnes 90 cent.
Hors ville 80 —

Défiant toute concurrence comme qualité.

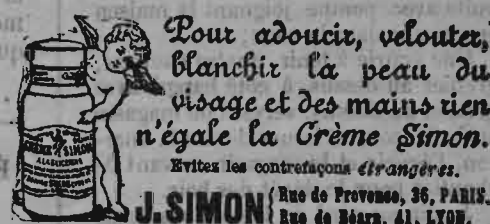
Eviter les contrefaçons

LESSIVE-IRIS

Nous engageons à ne pas confondre la véritable LESSIVE-IRIS avec les nombreux produits vendus sous le nom de Lessive parfumée à l'iris ou à la violette, et qui ne sont que de grossières imitations sans aucune valeur hygiénique et antiseptique.

Le VIN AROUD au Quina, au Fer et à la Viande, est le médicament le plus énergique pour combattre la *CHLOROSE*, l'*ANÉMIE* et l'*APPAUVRISSEMENT* du SANG. Il convient aux personnes affaiblies par le travail, les veilles, les excès ou la maladie.

TOUTES PHARMACIES



Pour adoucir, velouter, blanchir la peau du visage et des mains rien n'égale la Crème Simon.

Évitez les contrefaçons étrangères.

(Rue de Provence, 36, PARIS. Rue de Béarn, 41, LYON.)

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

pète, il vous faut de l'air. Et celui de Plouédic est si bon, si pur, si vivifiant ! Il m'a suffi de le respirer depuis ce matin pour retrouver toutes mes forces.

Joséphe pensait tout bas que les forces n'avaient pas été seules à renaître. Plus puissant encore que ne le disait M. de Kerdu, l'air de Plouédic était, paraît-il, favorable à la bonne humeur. Il y avait longtemps que la jeune fille n'avait vu ce regard vif, gai, ouvert, cet air content, ces manières aimables. Le vieux seigneur aimait donc bien sa terre et tout ce gouvernement rustique au sein duquel sa vie avait passé !... Et, comme les forces, comme la gaieté, l'appétit ne restait pas en arrière. Les gibiers apportés par le garde, les laitages émanés des fermes de Plouédic, tout, jusqu'au pain, ce savoureux pain de ménage, trouvait dans M. de Kerdu un amateur d'une sympathie qui trahissait le propriétaire. Joséphe le regardait en souriant, mais sans nulle envie de l'imiter.

Elle voulut, du moins, répondre à ses conseils d'hygiène.

— Les promenades me seront faciles, sans même sortir de votre parc, dit-elle. Cependant, j'aurai plaisir à connaître le pays.

conciliante qu'elle avait prise déjà et, il faut le dire, qu'on s'accorde souvent devant une question épineuse.

« Quand viendra une bonne occasion, tout doucement je ferai cet aveu. Je saisisrai un moment favorable.... le premier qui se présentera... »

En attendant, elle égrenait lentement une grappe de raisin.

— Vos fruits sont superbes, dit-elle. Je me crois dans la terre promise.

— Oui, notre sol est fertile.

— La campagne ici est très plantureuse.

— Eh ! d'où l'avez-vous vue ?

— De mon balcon.

— Ah ! quelle bonne plaisanterie ! — M. de Kerdu rit à haute voix. — De votre balcon, ma pauvre enfant ! Et l'on n'aperçoit que la grand-route.

— La grand route et des bois, des champs, un horizon.

— Le tout grand comme la main, fermé par une colline. Non, ce n'est pas de votre fenêtre qu'on découvre Plouédic. Quand nous nous serons chauffés un peu, je vous conduirai sur le belvédère.

— J'en serai charmée, dit sincèrement Jo-

séphe, tandis qu'elle étendait la main vers la cafetière que Jobic venait d'apporter.

Elle servit le café. Instinctivement ses regards se portaient çà et là, elle remarquait à demi une foule de choses sans prêter à chacune une attention complète. Ainsi, pendant qu'elle soulevait la bouillotte d'argent, elle y vit briller l'écusson des Kerdu, de sable à la bande d'or, tandis que, sur les jolis bouts de table, étincelait cet autre blason qui décorait les cheminées et se retrouvait à chaque pas dans les ornements du château.

Elle allait interroger M. de Kerdu sur cette diversité d'armoiries quand il se leva. Remettant à une heure plus propice les explications héraldiques, Joséphe se leva aussi et s'appuya sur le bras que son grand-père lui offrait courtoisement. Ils remontèrent ensemble l'escalier, ce bel escalier de granit qui roulait sur lui-même dans une vaste spirale, et Joséphe en loua la majesté ainsi que la grâce avec laquelle un réseau de lianes et de tiercerons reliait les arcades aux clés de voûtes. Arrivés au premier étage, M. et M^{me} de Kerdu suivirent un moment les corridors et, enfin, le vieillard ouvrit devant sa petite-fille la porte de son cabinet de travail. (A suivre.)

Etudes de M^e ANDRÉ POPIN, avoué à Saumur, 8, rue Cendrière, Et de M^e BREVET, notaire à Tigné, gérant l'étude de feu M^e DISCRY, notaire à Vihiers.

VENTE

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

En un seul lot

AVEC FACULTÉ DE SUBDIVISION

DE MAISON, MAGASIN, COUR, CHANTIER & JARDIN

Le tout situé à Vihiers, arrondissement de Saumur (Maine-et-Loire).

L'ADJUDICATION aura lieu le DIMANCHE 24 MARS 1889, à midi, en l'étude de feu M^e DISCRY, en son vivant notaire à Vihiers, par le ministère de M^e BREVET, notaire à Tigné, gérant l'étude dudit notaire décédé.

On fait savoir à tous ceux qu'il appartient :

Qu'en exécution d'un jugement rendu sur requête par le Tribunal civil de Saumur, le vingt et un février mil huit cent quatre-vingt-neuf, enregistré,

A la requête de : 1^o M. Louis Clémot, marchand de bois, demeurant à Vihiers ; 2^o M. Doussain, syndic de faillite, demeurant à Saumur, au nom et comme syndic de la faillite dudit sieur Clémot ;

Ayant pour avoué M. André POPIN, avoué à Saumur, 8, rue Cendrière.

Il sera, le dimanche vingt-quatre mars mil huit cent quatre-vingt-neuf, à midi, procédé en l'étude de feu M^e DISCRY, en son vivant, notaire à Vihiers, par le ministère de M^e BREVET, notaire à Tigné, gérant de l'étude dudit feu M^e DISCRY, commis à cet effet par ledit jugement, à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur, en un seul lot (avec faculté pour le notaire commis de subdiviser ce lot en plusieurs en tenant compte de la mise à prix), des immeubles ci-après désignés, dépendant de la faillite dudit sieur Clémot, sur la mise à prix suivante fixée par le jugement sus-énoncé.

DÉSIGNATION

Au bourg de la commune de Vihiers :

Un corps de bâtiment principal, composé de quatre chambres à feu, au rez-de-chaussée ; au premier étage, deux chambres à feu et deux chambres froides, corridor entre, grenier sur le tout, et trois caves en-dessous, puits avec pompe joignant la maison en suivant dans la cour ;

Une écurie à tenir quatre chevaux, grenier au-dessus, à côté hangar avec grenier au-dessus, servant de magasin au bois, cour et issues devant la maison, l'écurie et le magasin servant de chantier pour le dépôt des bois.

Jardin au nord de la cour renfermé de murs.

Autre jardin, joignant la route de Vihiers à Angers, renfermé par un treillage en acacias et châtaigniers.

Le tout contenant environ vingt-trois ares, joignant au nord MM. Catroux et Fillon, au levant la route de Vihiers à Angers, au midi la route de Vihiers à Saumur, au couchant M. Catroux.

Mise à prix..... 12,000 fr.

S'adresser, pour renseignements :

1^o A M^e POPIN, avoué à Saumur, 8, rue Cendrière, poursuivant la vente ;

2^o A l'étude de feu M^e DISCRY, notaire à Vihiers, où est déposé le cahier des charges.

Dressé par l'avoué soussigné, Saumur, le vingt-cinq février mil huit cent quatre-vingt-neuf.

ANDRÉ POPIN.

Enregistré à Saumur, le février mil huit cent quatre-vingt-neuf, f^o c^o. Reçu un franc quatre-vingt-huit.

Signé : L. PALUSTRE.

UN ancien commerçant, âgé de 40 ans, désire un emploi quelconque à Saumur.

S'adresser au bureau du journal.

Etudes de M^e ANDRÉ POPIN, avoué à Saumur, 8, rue Cendrière, successeur de M^e BEAUREPAIRE, Et de M^e VICTOR GAUTIER, notaire à Saumur, rue d'Orléans, successeur de M^e CLOUARD.

VENTE

Aux enchères publiques

Le DIMANCHE 10 MARS 1889,

à la mairie de Villebernier,

En neuf lots

DE

DEUX MAISONS

ET DE

Divers Immeubles

Consistant en :

TERRES, PRÉS, VIGNES et JARDINS

Le tout situé commune de Villebernier.

Mise à prix totale : 11,700 fr.

S'adresser, pour renseignements :

1^o A M^e ANDRÉ POPIN, avoué à Saumur, 8, rue Cendrière ;

2^o A M^e VICTOR GAUTIER, notaire à Saumur, rue d'Orléans.

Etudes de M^e PROUX, commissaire-priseur, et de M^e MARCOMBRE, huissier à Saumur.

VENTE

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Par suite de saisie-gagerie

DU MATÉRIEL

DESTINÉ A L'EXPLOITATION DES TRAMWAYS SAUMUROIS

Le LUNDI 4 mars 1889, à 4 heures du soir, à Saumur, quai de Limoges, numéro 5, au dépôt du matériel de la Compagnie des Tramways,

Il sera vendu :

Six wagons neufs de voyageurs, onze wagons de transports, deux wagonnets, trois locomotives, un bassin en tôle, deux cents traverses, cinquante rails, un treuil, deux aiguilles, une voie mouvante servant de raccord, grille, forge, soufflet, enclumes, outils, établis, ustensiles de forge, deux tables, ardoises, briques, un hangar monté sur piliers en métal et quantité d'autres objets.

Au comptant, plus 5/0/0.

Étude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A VENDRE

A l'amiable

PETITE MAISON de M^{aitre}

AVEC JARDIN ET DÉPENDANCES

Située à la Croix-Cassée, commune de Villebernier,

Joignant MM. de Cordose et Belanger.

S'adresser, pour traiter, à M^e GAUTIER, notaire. (154)

Étude de M^e LEDROIT, notaire à Neuillé.

A VENDRE

A l'amiable

Une CLOSERIE

Située au Perray, commune de Vivy, près la Ronde, sur le bord de la route de Saumur à Vernantes,

Consistant en :

Bâtiments d'habitation et d'exploitation et 3 hectares 85 ares de terre dans le tenant.

Pour tous renseignements et pour traiter, s'adresser audit M^e LEDROIT.

Société civile d'exploitation des Carrières européennes d'Amiante

AGENCE RÉGIONALE

Pour l'Ouest et le Centre de la France

SAUMUR, 6, RUE DES PAYENS

L'Amiante, réduit en poudre, est un insecticide puissant, employé avec le plus grand succès par les viticulteurs du Midi de la France depuis plusieurs années ; il combat infailliblement le Phylloxera, l'Oidium et le Mildew. Son emploi est des plus simples et des plus économiques.

S'adresser à l'AGENT RÉGIONAL pour avoir des renseignements.

Etudes de M^e E. COUDREUSE, avoué-licencié à Baugé, et de M^e DOUET, notaire à Beaufort.

VENTE JUDICIAIRE

DE

L'HOTEL

DU CHEVAL BLANC

Situé ville de Beaufort,

Dont l'adjudication aura lieu le MERCREDI 27 FÉVRIER prochain (1889), à 4 heures 1/2 du soir, en l'étude et par le ministère de M^e DOUET, notaire à Beaufort.

MISE A PRIX : 15,500 FR.

S'adresser, pour tous renseignements, soit :

1^o A M^e DOUET, notaire, dépositaire du cahier des charges ;
2^o A M^e COUDREUSE, avoué poursuivant la vente ;
3^o A M^e SACHET, huissier à Beaufort, syndic de la faillite Georges Richard. (180)

Étude de M^e PASQUIER, notaire à Montsoreau.

A VENDRE

A l'amiable

PETITE MAISON

Avec Jardin bien planté

DE 11 ARES

Au Pont-Fouchard.

S'adresser audit notaire. (148)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1889,

UNE

MAISON D'HABITATION

Située rue de l'Abreuvoir,

Occupée actuellement par M. SPRECHER, distillateur

Avec vastes Magasins, Caves, Remises et Ecuries.

S'adresser à M. GIRAUD, expert à Saumur, rue Dacier, n^o 28.

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine

MAISON

Rue de la Petite-Bilange, n^o 34, près la place du port Saint-Nicolas.

S'adresser à M. FAVARON, rue de la Comédie. (36)

FUMIERS MILITAIRES

L'Entrepreneur des FUMIERS MILITAIRES de l'Ecole de Saumur prévient MM. les Propriétaires et Cultivateurs, qu'il vend les Fumiers 4 francs le mètre cube pris dans les dépôts, ou rendu à destination, à prix débattu, suivant les distances de transport.

S'adresser au Préposé, rue des Ecuries, à Saumur. (104)

BRODERIES

OR, ARGENT et en tous genres.

M^{lle} MARC, rue du Pressoir-Saint-Antoine, 58, Saumur.

PRIX MODÉRÉS.

RHUMES, TOUX, BRONCHITES,

Guéris par

LE SIROP ET LA PATE PECTORALE DE

A. PRADEAU

Pharmacien de 1^{re} classe, 27, rue de la Tonnelles

Spécialités de Bandages, Accessoires de Pharmacie. — Prix réduits.

LA PÊCHE de l'ÉTANG du BELLAY s'ouvrira le 6 mars et continuera pendant tout le mois.

A VENDRE

ROGNURES DE PAPIER

BLANCHES OU DE COULEURS Pour emballage.

S'adresser au bureau du journal.

Exposition Universelle de 1889

Huit jours à Paris

Couché, nourri, entrée à l'Exposition, promenade aux environs de Paris. Entrée dans un théâtre au choix. Entrée aux musées, jardins, monuments, etc., pour 150 fr. Versement 10 fr. par mois. Faculté de venir à n'importe quelle date après dix versements ou 100 fr.

Les fonds sont versés au Comptoir d'Escompte à Paris.

S'adresser, pour renseignements, au bureau du journal, ou 6, rue du Temple, Saumur.

Les créanciers de M. CHOLET, sont priés de vouloir bien remettre de suite leurs factures chez M^{me} veuve CHOLET, rue de Bordeaux.

AU COIN DE RUE

Draperies & Nouveautés

ON DEMANDE UN EMPLOYÉ

Transfert d'Etude

L'ÉTUDE de M^e POIRIER, huissier à Allonnes, est transférée à Saumur, rue du Temple, n^o 17.

Un MÉNAGE d'anciens cultivateurs, 32 ans, le mari cocher, la femme aide de cuisine, demande place de cocher ou garde particulier ; la femme pourrait être femme de basse-cour. Bonnes références.

S'adresser au bureau du journal.

LE JARDIN

Journal d'Horticulture générale

PUBLIÉ PAR

La Maison GODEFROY-LEBEUF, à Argenteuil (Seine-et-Oise)

Avec la collaboration de M. le marquis DE CHERVILLE, de M. Ch. de FRANCIOSI, président de la Société d'Horticulture du Nord ; de MM. Ch. BALTET, BERGMAN, CHATENAY, CORREYON, etc., etc.

Abonnements : 1 an, 12 fr. ; 6 mois, 7 francs.

MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE

Maison G. FISCHER, fondée en 1846, PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

PILLET-BERSOULLE, S^r

Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL, fournisseur de l'Ecole de cavalerie.

Grand choix de Pianos neufs et d'occasion, de différents facteurs, à des prix défiant toute concurrence.

Harmoniums, Violons, Violoncelles, Boîtes à musique pour soirées, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.

500 Partitions et choix considérable de Musique classique et autre, pour les abonnés à la Lecture musicale.

Accords, Réparations, Echanges et Location de Pianos.

La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés.

Un Atelier est spécialement affecté pour la remise à neuf des Pianos droits et à queue.

VENTE ET LOCATION DE PIANOS

HENRI EICHE

Représentant de la maison GAVEAU

8, rue Saint-Jean, Saumur.

M. HENRI EICHE a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle trouvera dans ses Magasins les pianos des Facteurs les plus en renom, au même prix qu'à Paris (transport compris).

Locations, échanges, accords, réparations, musique et partitions aux conditions les plus avantageuses.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.